



## Points forts du projet LIBYE/EGYPTE

« *Emergency support to vegetable production in coastal and urban/peri-urban areas* »

**Numéro du projet:** OSRO/RAB/101/BEL

**Donateur:** Belgique

**Contribution:** 350 000 USD

**Date du projet:** 01/04/2011 – 31/12/2011

**Régions ciblées:** Libye (Benghazi) et Egypte (Beni Suef)

**Contact:** Daniele Donati  
Chef, Service des urgences et de la réhabilitation  
(Asie, Moyen-Orient, Europe et urgences spéciales)  
Courriel: [daniele.donati@fao.org](mailto:daniele.donati@fao.org)



**Objectif:** Soutenir dans l'immédiat les familles pauvres et vulnérables dans les zones urbaines et péri-urbaines par la fourniture d'intrants agricoles et le soutien technique pour la production de légumes.

**Partenaires:** Le Conseil national de transition de la Libye, l'Administration centrale égyptienne pour les services de vulgarisation agricole du Ministère de l'agriculture et de la bonification des terres, *Cooperazione e Sviluppo* et l'Université de Tripoli.

**Bénéficiaires:** Quelque 4 920 personnes bénéficiaires directes et indirectes.

**Activités réalisées:**

- Distribution de 30 tonnes d'urée aux familles d'agriculteurs libyennes affectées par la crise afin de soutenir la culture maraîchère.
- Distribution de plançons de pommes de terre, de semences de blé, d'engrais, de chèvres (y compris des aliments et des vaccins), de machines pour la transformation du lait et formation de 110 ménages bénéficiaires en Egypte.
- Organisation d'activités de formation au bénéfice de 21 agents de vulgarisation et de plus de 150 agriculteurs dans le but de promouvoir les bonnes pratiques agricoles.

**Résultats:**

- Renforcement des moyens de subsistance des ménages bénéficiaires par l'amélioration de la diversité alimentaire et de la sécurité alimentaire au niveau des marchés agricoles et des consommateurs.
- Maximisation de l'utilisation des intrants distribués par les bénéficiaires tout en contribuant à consolider les acquis du projet.
- Renforcement des capacités du personnel des administrations locales et nationales.